

1er mai 2020 :

un retour « de parfum de luttes des classes » !



La crise sanitaire sociale et économique que nous traversons tous donne à voir d'une part la profondeur des inégalités sociales (logement, alimentation, transports...) et d'autre part le travail des invisibles, souvent des travailleurs précaires, des femmes, des sans-papiers, pour qui le confinement, le télétravail n'ont jamais été une option. Il fallait aller au front d'une « guerre » causé par le délabrement organisé des services essentiels, et l'incurie du gouvernement actuel mais plus généralement de formations politiques de gauche comme de droite dont la mission et de "diriger" en lieu et place des travailleurs, c'est dire les premiers concernés.



Les invisibles que nous sommes sont légions : employé de commerce, aide à domicile, livreurs, ouvriers du bâtiments, soignants, personnels de ménages, assistantes maternelles... nous concourrons tous, au péril de nos vies et celles de nos proches, et plus généralement de la population, à faire que les plus fragiles d'entre nous ne le soient pas encore plus et que les besoins de base puissent être assuré. Niés, dépréciés, précarisés, tabassés, les mêmes qui nous envoient les forces

de l'ordre de façon systématique et brutale depuis les Lois Travail, le mouvement des gilets jaunes ou le projet de réforme des retraites..., louent aujourd'hui notre courage. Quelle blague ! Nous savons très bien qu'une fois cette situation de crise passée, on nous renverra dans les espaces de misères dans lesquels les libéraux et capitalistes nous assignent pour leur plus grand profit.

Le gouvernement, dans son effort désespéré pour sauver le capitalisme de sa gangrène de croissance impossible imposé par la survie de son peuple a transformé notre droit. Nous, travailleurs et travailleurs ne devons pas oublier nos acquis sociaux, nos droits. Ces modifications temporaires à nos cadres de travail ne doivent pas perdurer. Ce sous aucune justification qu'elle soit. Une vigilance collective s'impose dans toutes nos structures. Ne nous laissons pas sacrifier sur l'hôtel du profit et de la rentabilité patronale et actionnariale !



Cette année le 1er mai prend une texture toute particulière. Empêché de nous exprimer collectivement, il apparaît même risqué de le faire individuellement (ce qui peut conduire comme à Toulouse à une garde à vue pour la simple apposition d'une banderole sur le mur extérieur de son logement), nous ne voulons pas laisser cette journée aux oubliettes. Elle participe en effet depuis 1886 à mettre en lumière les revendications des travailleurs. Elle ne constitue pas une fête comme aime à le dire les commentateurs qui n'y mettront jamais les pieds, mais le 1er mai rappelle des innombrables morts, violences et condamnations de tous ceux qui ont cherché à ce que le travail ne soit pas synonyme d'esclavage et contribué à ce que la vie soit simplement vivable par la réduction du temps de travail, des garanties collectives, la protection sociale dans sa diversité...

A la CNT-SO, nous savons d'expérience que tous les acquis sociaux ont été obtenus par la lutte. Cette période est dangereuse à cet égard, car la « reprise » repassera certainement par la destruction de ce qui nous reste, si nous ne sommes pas vigilants.

A la CNT-SO, nous continuons à lutter pour le droit des travailleurs durant la crise du COVID-19 et prolongeront ce combat tant qu'une réelle transformation sociale, autogestionnaire et égalitaire n'interviendra pas.

Dès aujourd'hui, et qui plus dans la perspective de ce criminel déconfinement du 11 mai prochain, organisons-nous pour que des lendemains soit possibles :

Maintien des fermetures des entreprises ou service non indispensables avec maintien des rémunérations des travailleur.eus.s y compris pour les précaires et intérimaires (y compris les travailleurs.euses uberisé.e.s).

Reconnaissance et non-sanction de l'exercice du droit de retrait dans le public comme dans le privé.

Des EPI, masques et gants, au minimum 2 paires par personnes/jours pour les personnes qui doivent travailler.

Respect des normes de sécurité en matière d'effectifs et de conditions de travail.

Primes de risque.

Reconnaissance de maladie professionnelle pour les cas de COVID 19 contractés dans le cadre du travail.

Gel des loyers et des crédits immobiliers, des factures énergétiques et gel des prix des produits de 1^{ere} nécessité.

Annulation définitive de la réforme du régime des retraites.

Annulation immédiate de la dernière réforme du chômage et maintien des droits acquis au 1^{er} mars et des allocations sans dégressivité.

Renouvellement automatique des CDD et contrats Intérim jusqu'à la fin du confinement et couverture si besoin par le chômage partiel. Interdiction des ruptures de contrats et licenciements.

Plan d'urgence pour l'hôpital public à hauteur des besoins formulés par les soignant.e.s.

Redistribution des richesses pour des services publics de qualité, sans profits et d'égal accès à tous et toutes.

Maintien d'un maillage territorial fort des services publics et gestion directe par les agents et usagers.ères.



8 rue Paul Lafargue
69100 Villeurbanne
Tel : 07 70 25 12 95
E-Mail : ud69@cnt-so.org